

VALORISATION

A l'Isle-sur-la-Sorgue, des déchets agricoles utiles

Jeudi 6 avril, sur leur exploitation Le Vieux Pointet, les frères Tamisier inauguraient leur unité de biométhanisation de déchets de fruits et légumes. Une première en Paca qui confirme l'engagement de l'entreprise dans la valorisation des résidus et "l'agriculture durable".

L'installation de traitement en impose : un méthaniseur de 1 300 m³, une cuve de stockage de digestat de 400 m³, un liquéfacteur de 230 m³, des tuyaux métalliques rutilants, une rampe d'accès trémie, un poste de pilotage intégré. Est-on encore sur une exploitation agricole ou dans un centre de tri urbain ? Non, toujours chez un producteur, les frères Sylvain et Laurent Tamisier, à la tête de "Le Vieux Pointet", premier producteur indépendant français de pommes en agriculture biologique, à l'Isle-sur-la-Sorgue.

10 000 t de déchets de fruits traités en jauge pleine

Et c'est justement parce que l'exploitation de 250 ha produit tant de fruits – et donc des déchets, les fameux "écarts de fruits" – que les deux frères, en accord avec leur philosophie (l'exploitation est en culture bio depuis 2000 et possède déjà un parc photovoltaïque), ont décidé de réaliser cet investissement. L'unité de biométhanisation, gérée sous la raison sociale Tamisier Environnement, produit du biogaz à partir du traitement maximal de 10 000 t de déchets de fruits et légumes générés par l'activité maraîchère et fruitière de la région. "25 % des apports proviennent de notre exploitation. Le reste arrive de cinq à six autres apporteurs. Et nous avons la possibilité d'en accueillir cinq à



De g. à d. : François Bouché, président de Valbio ; Sylvain Tamisier ; Laurent Tamisier ; Julien Aubert, député du Vaucluse et vice-président du Conseil régional PACA ; Jean-Claude Bouchet, député de la circonscription et maire de Cavillon ; Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

six supplémentaires", explique Laurent Tamisier.

Electricité revendue à ERDF

L'unité de traitement est en capacité de produire, à plein régime, 900 000 Nm³ de biogaz, transformés en 1 900 000 Kwh électriques par an, revendus à ERDF et distribués par le réseau Enedis. La production est capable d'alimenter l'équivalent de 400 foyers. "C'est un projet mûrement réfléchi. Nous avons contacté la société Valbio et attendu six ans avant de réaliser l'installation avec eux. En plus de l'électricité, nous produisons de l'eau chaude pour chauffer des serres et les logements du personnel saisonnier. Quant

au digestat, ultime reliquat de la biométhanisation, il est remis dans les vergers en amendement. La boucle est bouclée, c'est un cercle vertueux", détaillait Laurent Tamisier lors de l'inauguration du site, en présence des élus et du monde agricole, jeudi 6 avril à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Mangues et fruits de la passion !

La serre attenante a en effet des allures de jardin tropical. Au point que les deux frères y ont planté des manguiers et des arbustes produisant des fruits de la passion. Objectif : une première production d'ici deux ans.

Un tel investissement de méthanisation a un coût et il est élevé : 4,7 M€. 950 000 € proviennent d'aides et de subventions diverses, dont "140 000 € de la part de la Région Paca", comme le rappelait le vice-président du Conseil régional Julien Aubert, venu pour l'occasion. Le calcul est vite fait : l'investissement en propre de Tamisier Environnement est de 3,75 M€, "une somme amortissable sur 12 ans", a calculé Laurent Tamisier.

Audace entrepreneuriale

Et les élus présents ce jour là d'entonner le chant des louanges pour féliciter les deux frères de leur audace entre-

Valbio, expert des déchets agricoles

Société du groupe Valgo, présidée par François Bouché et investie dans la dépollution des sols et des nappes phréatiques, Valbio, implantée en Haute-Garonne, est spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de solutions industrielles de traitement et de valorisation des déchets pour le monde agricole, l'industrie agroalimentaire et les collectivités. L'entreprise a livré plus d'une centaine de stations d'épuration, dont une vingtaine par méthanisation. A l'export, elle est présente en Bulgarie, Italie, Brésil, Chili, Canada et aux Etats-Unis.

preneuriale, parmi lesquels Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et Jean-Claude Bouchet, maire de Cavillon et député de la circonscription. Pour Julien Aubert, pas de doute, "ce type d'installation est beaucoup plus complémentaire que l'éolien. Ce dernier n'est pas vraiment compatible avec notre département et sa vocation touristique, car les visiteurs ne veulent pas d'éoliennes".

Reste pour l'unité de biométhanisation à monter en charge et à faire naître, pourquoi pas, des idées similaires chez d'autres grandes exploitations du département. ■

PHILIPPE BOURGET

HYDRAULIQUE

Des projets de territoire d'envergure

Dans les régions méditerranéennes, l'accès à l'eau devient plus que jamais un facteur clé pour assurer la production agricole. Face aux évolutions climatiques, les irrigants se mobilisent à travers des projets de territoire d'envergure, avec en son cœur, le Rhône, une ressource en eau jusqu'à présent sous-exploitée.



L'association des irrigants des régions méditerranéennes françaises a tenu son assemblée générale le 3 avril en Avignon, faisant le point sur les projets de territoires en Occitanie et dans le nord du Vaucluse/Sud Drôme.

En Occitanie, portée à l'époque par la région Languedoc-Roussillon, se concrétise le projet Aqua Domitia. Il vise à apporter une deuxième ressource en eau et compléter le réseau hydraulique régional, en couvrant une centaine de communes supplémentaires. Il permet de mailler les réseaux alimentés par le Rhône avec ceux alimentés par l'Orb, l'Hérault ou l'Aude. "Il s'agissait à l'origine de soulager les prises d'eau potable", commente le président de l'AIRMF, Michel Pontier. Lors de l'assemblée générale de l'association des irrigants des régions méditerranéennes françaises, lundi 3 avril, les porteurs de projets d'Aqua Domitia et du projet de dérivation de l'eau du Rhône, dénommé projet de

territoire Hauts de Provence rhodanienne, ont partagé leurs expériences. En Vaucluse, "ce projet se met en place depuis mars, sur un territoire qui souffre et va souffrir encore plus", rappelle en introduction, le président de la Chambre d'agriculture, André Bernard. La zone rappelons-le est classée en zone de répartition des eaux (zone caractérisée par une insuffisance de la ressource par rapport aux besoins). « Je me souviens, en 2003, que le premier courrier que j'ai reçu, alors que je venais de prendre la responsabilité du dossier eau à la Chambre régionale d'agriculture, m'indiquait que je devais arrêter d'utiliser mon forage car j'étais sur une nappe du Miocène. » Cette nappe a été inscrite dans le Sdage (schéma directeur

d'aménagement et de gestion des eaux) comme réserve en eau potable. Mobiliser de nouvelles ressources devenait une priorité. Le projet porté par la Chambre d'agriculture de Vaucluse couvre une très large zone géographique, au nord du département et sud de la Drôme. La première étape, du printemps 2017 à 2018, vise à réaliser un diagnostic des besoins agricoles jusqu'à l'horizon 2050. Un bureau externe aura ensuite la charge de trouver les aménagements hydrauliques les plus adéquats. Après la présentation de ce projet par Mireille Brun, CA84, Christophe Lafon (CRA Occitanie) et Léonie Cambrea (CA34) ont fait part de leur expérience, sur la prise en compte de la demande en irrigation dans le cadre

des extensions récentes du réseau hydraulique régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée. "Aujourd'hui, au regard du dimensionnement d'Aqua Domitia, la demande est au final bien supérieure à ce qui était prévu, et il faudrait que les financements suivent." Voilà toute la difficulté de bien dimensionner ce type de projets en amont. En Vaucluse, les premières estimations portent sur 12 000 ha, soit 20 % de la SAU, dont 4000 ha de substitution (stockage en hiver pour utilisation en saison), et un budget prévisionnel de 150 millions d'euros.

L'irrigation, porteuse de biodiversité

Lors de cette assemblée générale, a également été débattu le décret relatif à la notion d'obstacle à la continuité et au débit à laisser en rivière, qui pose no-

tamment problème pour les cours d'eau méditerranéens et de montagne. Les irrigants méditerranéens souhaiteraient qu'une dérogation soit obtenue pour cette zone aux cours d'eau atypiques. Quant à la question de l'obstacle à la continuité, elle concerne surtout la pisciculture. "Les élus écrivent des textes corrects, puis la machine administrative démonte tout", se désole le président de l'AIRMF, Michel Pontier. "Il faut que nous arrivions à faire passer l'idée que l'irrigation ne va pas contre la biodiversité." Enfin, il a proposé de créer des postes d'administrateurs stagiaires, afin d'assurer le renouvellement des élus de l'association, « et qu'ils puissent se préparer sur ces questions techniques, qui nécessitent un peu de temps pour s'en im-

MAGALI SAGNES, VAUCLUSE AGRICOLE

EN BREF

Irrigants de France salue la volonté de Bruxelles de développer la réutilisation des eaux usées traitées

La Commission européenne avait fait part, lors de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars, de sa volonté de développer la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Irrigants de France salue cette initiative "qui pourrait apporter une solution dans de nombreuses régions", écrit l'organisation dans un communiqué du 30 mars. "Cette ressource a l'avantage d'être indépendante du climat, d'éviter les conflits entre les différents usagers et de s'inscrire dans des démarches territoriales et partenariales entre industries et agriculteurs", ajoute Irrigants de France, qui espère que cette dynamique permettra d'assouplir la réglementation française sur le sujet.